

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



L'an deux mille dix-neuf,  
le 2 avril à dix-neuf heure,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des Ajoncs de Marzan en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION  
28 MARS 2019

DATE d'AFFICHAGE  
8 AVRIL 2019

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 37  
Présents : 32  
Votants : 35

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. Jean-Pierre PRUNAL, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Jean-François BREGER, - Alain DANIEL, - Mme Yvette LOUER, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT.

**M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL**  
**M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE**  
**Mme Yvette LOUER donne pouvoir à Mme Mireille LUCAS**

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Eric LIPPENS a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°57-2019 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET ANNEXE SPANC (403)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 5 mars 2019, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2019 du Budget Annexe SPANC.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2019 ont été adressés aux conseillers communautaires.

## En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
<b>Écritures réelles</b>			
011 Charges à caractère général		138 219,00	138 219,00
012 Charges de personnel		35 000,00	35 000,00
65 Autres charges de gestion courante		510,00	510,00
67 Charges exceptionnelles			0,00
<b>Sous-total écriture réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>173 729,00</b>	<b>173 729,00</b>
<b>Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>			
002 Résultat reporté *			0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 174,00	2 174,00
<b>Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>	<b>0,00</b>	<b>2 174,00</b>	<b>2 174,00</b>
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>175 903,00</b>	<b>175 903,00</b>

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
<b>Écritures réelles</b>			
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services		151 490,00	151 490,00
74 Subventions d'exploitation			0,00
75 Autres produits de gestion courantes		5,23	5,23
77 Produits exceptionnels			0,00
<b>Sous-total écriture réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>151 495,23</b>	<b>151 495,23</b>
<b>Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>			
002 Résultat reporté *		24 407,77	24 407,77
<b>Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>	<b>0,00</b>	<b>24 407,77</b>	<b>24 407,77</b>
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>175 903,00</b>	<b>175 903,00</b>

\* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

## En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
<b>Écritures réelles</b>			
20 Immobilisations incorporelles		20 000,00	20 000,00
21 immobilisations corporelles		3 855,83	3 855,83
<b>Sous-total écriture réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>23 855,83</b>	<b>23 855,83</b>
<b>TOTAL Dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>23 855,83</b>	<b>23 855,83</b>

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
<b>Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>			
001 Solde d'exécution reporté *		21 681,83	21 681,83
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 174,00	2 174,00
<b>Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation</b>	<b>0,00</b>	<b>23 855,83</b>	<b>23 855,83</b>
<b>TOTAL Recettes d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>23 855,83</b>	<b>23 855,83</b>

\* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2019 du Budget Annexe SPANC.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 05/04/19

Le Président,

